

25 avril 2012

Syndicat professionnel des Docteurs en Sciences de la Fonction Publique Hospitalière

S.N.S.H. | CHU de Dijon | Plateau Technique de Biologie | 2 rue Angélique Ducoudray | BP 37013 | 21070 Dijon Cedex
www.snsh.pro | contact@snsh.pro | snsh@chu-dijon.fr | 03 80 29 51 06 et 03 80 29 31 71



« *Rendez-vous avec
M. Sébastien VALLET -
Directeur de Cabinet
de M. François
SAUVADET* »

Dans le prolongement du courrier adressé par la **Présidence de la République** (cf. dernier Flash Info) et des questions écrites au Gouvernement rédigées par le **Sénateur Alain HOUPERT** et le **Député Bernard DEPIERRE**, nous rencontrons hier, à la demande de **M. François SAUVADET, Ministre de la Fonction Publique**, **M. Sébastien VALLET** son Directeur de Cabinet.

Nous avons pu, durant un entretien très cordial de près de **75 minutes**, exposer à M. le Directeur de Cabinet les problématiques des Docteurs en Sciences de la Fonction Publique Hospitalière.

Nous sommes très largement revenus - à l'appui du sondage national réalisé en fin d'année dernière - sur les problématiques et **disparités en terme de recrutement, d'évolution de carrière et de grilles de rémunérations** des Docteurs en Sciences.

De l'aveu même du Directeur, notre profession, ne figurant pas au **répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière**, était totalement inconnue du Ministère avant que le SNSH n'intervienne.

Nous avons également abordé le très large **spectre d'intervention et de compétences** qui était celui de notre profession, de même que les problématiques de **reconnaissance humaine et professionnel des docteurs en sciences** dans un milieu fait par et pour le corps médical.

Leur très forte représentation au niveau de l'Assemblée Nationale et du Sénat n'étant sans doute pas étranger au fort pouvoir de lobbying de ces professionnels.

Nous avons souhaité également faire part à M. VALLET du malaise de notre profession quant au flou savamment voulu et/ ou entretenu en milieu hospitalier vis-à-vis de notre **positionnement hiérarchique** et ce compte tenu de notre statut de contractuel permanent.

Nous faisons part de notre **désaccord** quant aux directives liées à la **CIRCULAIRE N°DHOS/OPRC/2005/252 du 26 mai 2005** « relative à l'organisation de la recherche clinique et au renforcement des personnels de recherche clinique ». Cette circulaire précise en effet que « **La reconnaissance des métiers de la recherche n'implique pas la création de statuts particuliers au sein de la fonction publique hospitalière. Les établissements devront se référer aux statuts existants les mieux adaptés. Les emplois d'assistants de recherche clinique (ARC) et de techniciens de recherche clinique (TRC), parce qu'ils comportent les effectifs les plus importants, sont particulièrement concernés.** ». Cette directive a eu pour seul résultat de **confiner sur des grilles indiciaires identiques les scientifiques bac+5 et les Docteurs en Sciences.**

Nous précisons à M. le Directeur de Cabinet que notre profession souhaitait pouvoir disposer d'une **reconnaissance « métier » et statutaire** au niveau de la Fonction Publique Hospitalière basée sur des **grilles indiciaires compatibles avec notre niveau d'étude et nos qualification.**

Nous avons également fait part à M. VALLET de l'absence de reconnaissance dans le déroulement de nos carrières de nos **titres et travaux** de recherche que certains sont amenés

à produire. De même a été évoquée la considération en tant que « *petites mains* » que certains professionnels peuvent avoir à notre égard.

Il nous a longuement fait part des avancées liées au projet de Loi « Sauvadet » sur la résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique, dont certains décrets paraîtront d'ici au 15 mai prochain.

Pour conclure cet entretien, M. VALLET nous a précisé l'importance de la démarche engagée par le SNSH notamment en terme de **visibilité pour notre profession**. L'importance également d'avoir initié les contacts au niveau Ministériel. Quels que soient les résultats des prochaines échéances présidentielles, les contacts sont à présent noués entre le S.N.S.H. et les Ministères de tutelle et plus particulièrement, par delà les « politiques », les fonctionnaires d'état eux-mêmes en charge du suivi des dossiers.

Le parcours sera long, mais pas impossible.

Madame la Députée nous a cependant précisé être au courant des questions écrites posées au Gouvernement !

Nous lui avons rappelé que notre syndicat professionnel étant un syndicat apolitique, nous souhaitons par soucis d'équité, en parallèle de la réponse reçue de la **Présidence de la République**, pouvoir obtenir une réponse du candidat socialiste à l'élection présidentielle et qu'à ce titre nous sommes toujours **en attente d'une réponse de M. François HOLLANDE**, à qui nous avons adressé comme à l'ensemble des candidats à la présidentielle un message le 14 février dernier.

Dans le même temps, nous adressions le 20 mars à deux proches du candidat **MM. les Sénateurs François PATRIAT et François REBSAMEN** un courrier de relance. Ces courriers sont également restés, à ce jour, sans réponse.

Mme DARCIAUX nous a courtoisement indiqué qu'elle rencontrerait prochainement le « staff » de François HOLLANDE et qu'elle leur ferait part de nos attentes.

Affaires à suivre, donc !



« Rencontre informelle avec la Députée Claude Darciaux »

Nous avons eu l'occasion de rencontrer, de manière informelle, Mme **Claude DARCIAUX** Députée (PS) de la 3^{ème} Circonscription de la Côte d'Or, non candidate à sa succession.

Nous lui avons indiqué qu'à ce jour nous n'avions pas eu de réponse de sa part à nos mails du 8 février de même qu'à notre courrier formel du 20 mars écoulé.

N'attendez pas que d'autres agissent à votre place.

**Adhérer et faites adhérer au S.N.S.H. !
Notre cohésion est notre force !
Créons, ensemble, un réel esprit de corps !
www.snsh.info**

Suivez-nous sur :



<https://www.facebook.com/pages/Syndicat-National-des-Scientifiques-Hospitaliers-SNSH/198902966835463>



<http://www.viadeo.com/groups/?containerId=0022b8u1ujyv208>

<http://www.snsh.info>



<https://twitter.com/#!/DrSciencesSNSH>

